

PRB COLOR MINÉRAL PLUS

PEINTURE MINÉRALE À BASE DE SILICATE DE POTASSIUM



Les de PRB COLOR MINÉRAL PLUS

-  Protection et décoration des façades
-  Aspect mat profond
-  Très bonne résistance à l'encrassement
-  Idéal pour la rénovation des Bâtiments de France (voir supports admissibles)

NFT 36-005 : Famille I - Classe 1b1

DTU 59.1 - DTU 42.1

NF EN 1062-1 (NF T 34-722) : A0 (D2)

NF EN 1062-1: G₃E₃S₁V₁W₂A₀C₀



Prêt à l'emploi



CONDITIONNEMENT

- Seaux plastiques de 6 kg et 17 kg.
- Palette de 0,540 t soit 90 seaux de 6 kg.
- Palette de 0,408 t soit 24 seaux de 17 kg.



CONSERVATION : 24 mois.

CONSUMMATION

- 1^{ère} couche : PRB COLOR MINÉRAL PLUS diluée de 2 à 5 % d'eau : 300 g/m² ou PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G pure : ~ 300 g/m².
- 2^{ème} couche : PRB COLOR MINÉRAL PLUS : 300 g/m².

COULEUR : Teintes des nuanciers PRB et Sun+.

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- PRB COLOR MINÉRAL PLUS est utilisé sur murs intérieurs et extérieurs, neuf et rénovation.

PROPRIÉTÉS

PRB COLOR MINÉRAL PLUS possède grâce à sa composition de nombreuses qualités :

- excellente perméabilité à la vapeur d'eau qui permet une très bonne respiration des maçonneries,
- formation en surface d'une structure dure, insoluble et parfaitement solidaire du support,
- très bon pouvoir couvrant,
- bonne résistance à l'encrassement,
- peu sensible aux mousses, verdissures...
- excellente résistance en milieu très agressif,
- remarquable tenue aux UV,
- incombustible.

SUPPORTS ADMISSIBLES

Parois verticales neuves ou anciennes, intérieures ou extérieures, constituées par l'un des matériaux suivants :

- béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortiers de liants hydrauliques,
- enduits à l'ancienne à base de chaux aérienne,
- brique,
- fibro-ciment,
- anciennes peintures silicatées ayant conservées une bonne adhérence,
- pierre,
- plâtre.

SUPPORTS INTERDITS

- Sols,
- surfaces horizontales (sauf les bandeaux, corniches, appuis de fenêtres de largeur limitée, et les sous-faces de balcons),
- métal,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques,

- gypse,
- bois,
- matières plastiques,
- vieilles peintures organiques.

POUR TOUT AUTRE SUPPORT CONSULTER LES SERVICES TECHNIQUES PRB.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Le support doit être sec et sa hygrométrie superficielle entre 5°C et 30°C.
- L'air ambiant ne doit pas avoir une hygrométrie supérieure à 80 %.
- Risque de cloquage dans le cas d'application sur supports humides en permanence ou par intermittence.
- Ne pas appliquer par temps de gel, par vent chaud et sec.
- Pour éviter un nuancement, il est conseillé d'utiliser un seul lot de fabrication pour une même façade ou de terminer à des arrêts naturels.
- Un nuancement (reprises par exemple) peut être observé s'il y a des variations de température lors de l'application.

- Pour éviter les reprises, travailler produit frais dans frais, dans le cas de grandes surfaces, il faut prévoir suffisamment de main d'œuvre ou alors, la surface à revêtir doit être partagée en panneaux de façon que l'application se fasse sur l'ensemble du panneau sans interruption.

- La peinture PRB COLOR MINÉRAL PLUS étant prête à l'emploi, tout ajout autre que l'eau est interdit et annulerait la garantie du fabricant.
- Avant l'emploi, il faut la réhomogénéiser éventuellement, en l'agitant à faible vitesse (< à 500 tours/min).
- Consulter les conditions normales d'application d'une peinture dans le DTU 59.1.

ATTENTION : La peinture étant de forte alcalinité, le port de lunettes et de gants est indispensable pour éviter les projections dans les yeux et sur la peau. Dans le cas de projections, rincer abondamment à l'eau.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

- Silicate de potassium liquide.
- Copolymère acrylique en dispersion < 5 %.
- Dioxyde de titane.
- Contient un agent de protection de film encapsulé.

- Carbonate de calcium.
- Adjuvants spécifiques.
- Eau.

NB : les composés organiques ne dépassent pas 5 %.

PRODUITS

- Aspect : liquide prêt à l'emploi.
- Densité à 20°C : 1,4 ± 0,05.
- pH = 11,5 ± 0,5.
- Extrait sec pondéral : 54 ± 2 %.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Toute application de peinture PRB COLOR MINÉRAL PLUS devra se faire sur des supports plans, secs, propres, sains et solides, dépourvus de toute pulvéulence ou trace d'huile de décoffrage, nettoyer et dépoussiérer.
- Traiter les supports dégradés par les mousses et autres verdissures avec le produit PRB ACTI FLASH (cf. Fiche technique).
- Pour un béton ragréé, laisser sécher 1 mois minimum avant l'application de la peinture PRB COLOR MINÉRAL PLUS.
- Les arêtes supérieures des surfaces verticales doivent être recouvertes (couvertines, chaperons...).

- Toutes surfaces risquant d'être dégradées par la forte alcalinité du revêtement (surfaces métalliques, bois, verres, céramiques...) doivent être protégées.
- **Supports non peints**
La préparation doit être conforme aux prescriptions du DTU 59-1.
- **Supports recouverts d'anciens revêtements organiques**
Le décapage est obligatoire, par grattage, brossage, ponçage...
Le décapage chimique ou thermique à haute température (avec combustion du revêtement) doit être suivi d'un raclage et d'un rinçage à l'eau chaude sous pression, puis d'un séchage (cf. chapitre 6.2.4 de la NFP 84-404-1).

APPLICATION

Matériel d'application :

- Manchon polyamide méché ou texturé 18-20 mm en fonction du support.
- Brosse.

NB : Nettoyer après usage les outils à l'eau froide claire.

- Appliquer en 2 couches :
 - la 1^{ère}, diluée de 2 à 5 % d'eau,
 - la 2^{ème}, pure.
- Le séchage est de 1 h à 4 h.
- Respecter un délai d'attente de 12 h entre les couches.
- Appliquer en passes croisées.

- La finition se fait par un passage léger de bas en haut.